



Blainville

tu m'inspires!



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate (no 2009-142)

INNOVATION : Coup de cœur du public

Lancement de la 4^e édition de *Blainville en chansons*



Blainville, le 28 novembre 2009 – La Ville de Blainville a procédé aujourd’hui au lancement de la quatrième édition du concours *Blainville en chansons* au Complexe La Zone Jeunesse. À cette occasion, quatre finalistes des éditions précédentes du concours ont offert une courte prestation, démontrant une fois de plus l’étendue du talent de la jeunesse blainvilloise.

Pour Marie-Claude Collin, conseillère municipale associée à ce dossier depuis le départ, « *Blainville en chansons* continue d’être une vitrine privilégiée pour se faire connaître au plan régional et constitue un tremplin vers d’autres opportunités dans le domaine musical ».

Cette année, le concours offrira une nouvelle dimension à la compétition en permettant au public d’identifier son coup de cœur. En plus des trois prix du jury déjà existants, cette distinction couronnera le finaliste qui aura réussi à séduire le public par son charme, son talent ou sa personnalité. Déterminé par un vote populaire le soir de la finale, le récipiendaire du Coup de cœur du public recevra une carte-cadeau d’une valeur de 100 \$ au Théâtre Lionel-Groulx.

Comme par le passé, *Blainville en chansons* s'adresse à tous les jeunes interprètes, auteurs-interprètes, de même qu'aux auteurs-compositeurs-interprètes, âgés de 12 à 17 ans et résidents de Blainville. Les groupes et les chanteurs accompagnés de bande sonore sont également admissibles. La période d'inscription se tiendra jusqu'au 12 mars 2010.

Le jury sélectionnera les candidats retenus sur la base d'une démo. Ces derniers seront ensuite appelés à faire une courte prestation devant le jury et le public. Tous les finalistes intéressés pourront profiter d'une aide professionnelle au niveau vocal ou scénique, avant cette grande finale.

Les lauréats mériteront une place dans la programmation musicale de Blainville en Fête 2010 et recevront à cette occasion un cachet d'artiste. Ils bénéficieront également de cours de musique ou de chant (selon le cas) et auront également l'occasion de participer à une session d'enregistrement en studio pour la production d'une maquette de qualité professionnelle.

Sur la PHOTO de gauche à droite : Marie-Claude Collin, conseillère municipale, Catherine Plouffe, finaliste de l'édition 2007, Karine Paris, gagnante en 2007, Karla Kramer-Lapointe, gagnante du concours en 2009, Alexandra Chiasson, 1^{er} prix en 2008 et Hugo Arsenault du Centre musical de Blainville.

- 30 -

Source : Service des communications
450 434-5211